

Master of Arts en Etudes muséales

Structure générale

Master en Etudes muséales	120 ECTS
----------------------------------	-----------------

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Module: Histoire du musée	10	1	Obl.	Oui	Non	
Module: Muséologie théorique	10	1	Obl.	Oui	Non	
Module: Muséologie appliquée, avec Voyage d'études	20	1	Obl.	Oui	Non	
Projet muséal	10	1	Obl.	Non	Non	
Domaines & Méthodes, incl. Introduction à la recherche documentaire (Note 1)	10	1	Obl.	Non	Non	
Stage en musée	30	2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	2	Obl.	Non	Non	
Total	120					

Master of Arts en Etudes muséales

Master en Etudes muséales

120 ECTS

1ère année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Module: Histoire du musée				10		Obl.	
Le musée actuel et ses fondements à l'époque moderne (XIXe-XXe siècles) (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	EX E 2 H
Musée et architecture (problèmes et méthodes) (Note 2)		2	A ou P	5	C	Obl.	EX E 2 H
Module: Muséologie théorique				10		Obl.	
Séminaire de l'Ecole du Louvre (Tous)		Cours bloc	A	3	C	Obl.	Eval. int. notée
Théories et pratique de la promotion culturelle		Cours bloc	P	2	S	Obl.	
Lectures en muséologie		2	A	5	S	Obl.	EX O 30'
Module: Muséologie appliquée, avec Voyage d'études				20		Obl.	
La face cachée du musée: Acquérir, conserver, étudier		4	A	5	C	Obl.	Eval. int. notée
L'institution muséale aujourd'hui		2	A	2	C	Obl.	Eval. int. notée
La gestion de l'institution muséale		2	P	3	C	Obl.	
Droit et éthique au musée		2	A	2	C	Obl.	Eval. int. notée
Communiquer et promouvoir le musée		2	P	3	C	Obl.	
La face publique du musée: Exposer, interpréter, publier		4	P	5	C	Obl.	Eval. int. notée
Projet muséal (oblig.)				10		Obl.	
Projet muséal N° 1		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée
Projet muséal N° 2		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée
Projet muséal N° 3		2	A + P	10	C-A	Opt.	Eval. int. notée

Master of Arts en Etudes muséales

Master en Etudes muséales (suite)

120 ECTS

1ère année (suite)

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Domaines & Méthodes, incl. Introduction à la recherche documentaire (Note 1)				10		Obl.	
<p>Pour assurer la cohérence scientifique de ce bloc, l'étudiant-e doit justifier son choix par écrit auprès du/de la responsable du Master en Etudes muséales. Il/elle choisit deux enseignements de 5 crédits de niveau MA dans la liste mise à jour chaque année dans le programme des cours. L'admission se faisant après accord de la personne en charge de l'enseignement dans la plupart des cas, l'étudiant-e est prié-e de contacter préalablement tous/tes les enseignant-e-s dont il/elle choisit de suivre les cours.</p>			A ou P		C	Opt.	Selon ens.
Total 1ère année				60			

2ème année

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Stage en musée				30		Obl.	
Stage en musée			A et/ou P	30	ST	Obl.	Rapport de stage
Mémoire				30		Obl.	
Colloque des mémorants (Note 3)			A + P	-	S	Obl.	Eval. int. non notée
Mémoire (Note 4)	Colloque des mémorant-e-s			30	M	Obl.	Eval. int. notée
Total 2ème année				60			
Total 1ère et 2ème années				120			

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Master of Arts en Etudes muséales**Note 1**

Le cours d'Introduction à la recherche documentaire, dispensé par la Bibliothèque de la FLSH, est obligatoire mais non crédité.

Note 2

Enseignement ouvert aux étudiant-e-s du Master en lettres et sciences humaines, pilier Sciences historiques: histoire de l'art (voir le plan d'études correspondant).

Le reste des enseignements est strictement réservé aux étudiant-e-s du Master en études muséales (selon le REE MA MS 2011, art. 7, al. 3).

Note 3

La procédure relative aux colloques des mémorant-e-s est décrite sur le site web de l'institut.

Note 4

La procédure relative au mémoire est décrite sur le site web de l'institut, à la page

www.unine.ch/mamuseo/home/pour-les-etudiants/memoire.html